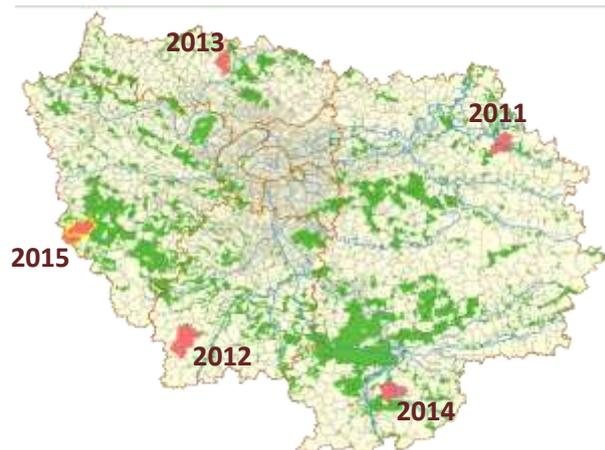


Restitution des inventaires éclairs tenus les 13 et 14 juin 2015 à La Boissière-Ecole et Mittainville

Le 12 avril 2016, l'équipe de Natureparif s'est rendue sur la commune de La Boissière-Ecole pour effectuer la restitution des inventaires éclairs effectués les 13 et 14 juin 2015, auprès des habitants et des partenaires locaux. Ce rendez-vous aura réuni les élus des deux communes, ainsi que 26 habitants et partenaires, dont des représentants de la FICIF et de l'APPSM, l'Association pour la Protection et la Préservation du Site de Mittainville.



Depuis 2011, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité organise des inventaires éclairs chaque année, sur les départements de la grande couronne. En 2015, l'équipe de Natureparif s'est rendue pour la première fois dans les Yvelines, et plus précisément en bordure ouest du Massif de Rambouillet, sur les communes de Mittainville et de La Boissière-Ecole. Ce territoire, peu connu des naturalistes, révèle tout de mêmes des habitats naturels riches et particuliers, ainsi qu'une faune et une

flore intéressante, d'après les inventaires qui ont déjà été menés auparavant. Cependant, il paraissait intéressant d'accentuer l'effort de prospection dans ce secteur pour y faire de nouvelles observations, d'après les habitats et les observations faites aux alentours.

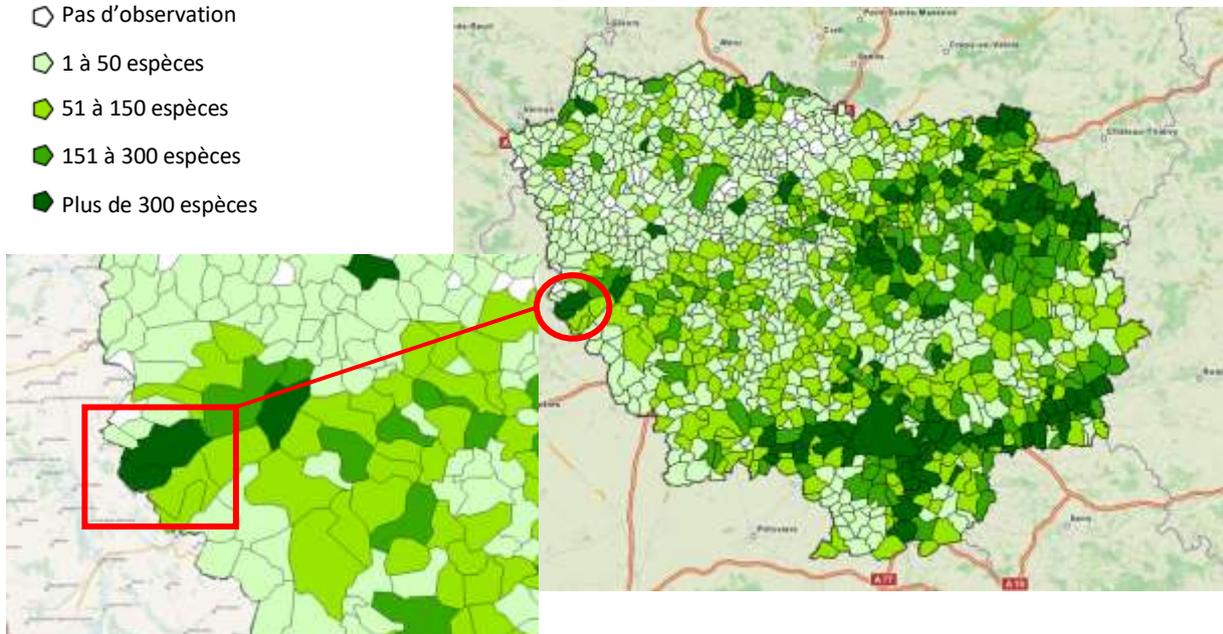
Pour ce faire, un événement tel qu'un « inventaire éclair » paraît tout indiqué. C'est en effet l'occasion de réunir, sur 48 heures, des scientifiques et bénévoles naturalistes afin qu'ils passent à la loupe le territoire, tout en partageant leurs observations avec les habitants. Des rencontres sont ainsi effectuées entre les naturalistes eux-mêmes, venus des quatre coins de l'Île-de-France, pour partager leurs connaissances, mais également entre les naturalistes et les habitants, qui pourront ainsi en apprendre plus sur la richesse en espèces animales et végétales de leur territoire. Le vendredi, des sorties avec les scolaires ont d'ailleurs été organisées, et le samedi, plusieurs sorties avec les habitants ont eu lieu. Enfin, effectuer des inventaires de ce type permet à l'équipe de Natureparif d'alimenter une documentation sur la biodiversité, indispensable pour établir les atlas et indicateurs qui permettront de définir l'état de santé de la biodiversité francilienne, ainsi que des mesures d'aménagement et de conservation adaptées à sa sauvegarde et son maintien.



Départ pour la sortie grand public. © Maxime Zucca

Cette dynamique d'inventaires permet effectivement de constituer plusieurs outils en alimentant [les atlas de la biodiversité francilienne](#).

- ◻ Pas d'observation
- ◻ 1 à 50 espèces
- ◻ 51 à 150 espèces
- ◻ 151 à 300 espèces
- ◻ Plus de 300 espèces



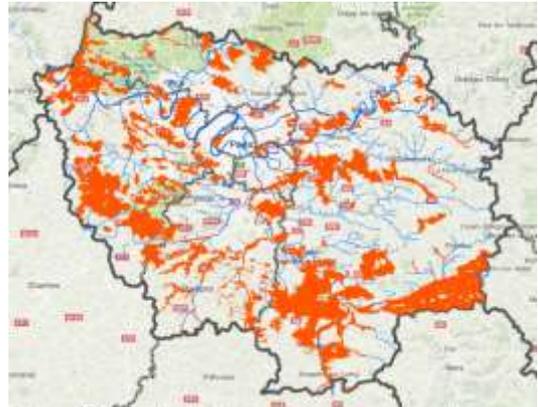
Représentation cartographique de l'état des connaissances naturalistes sur le territoire francilien, à partir des données intégrées dans [Cettia](#). Le zoom effectué sur les communes de Mittainville et de La Boissière-Ecole montre clairement l'effet positif des inventaires éclairs sur l'amélioration de la connaissance naturaliste de ces deux communes.

© Natureparif

Les données naturalistes sont également un matériel de base pour l'application des politiques publiques, comme la Trame verte et bleue (TVB) ou la séquence Eviter-Réduire-Compenser.

En effet, la Trame verte et bleue est un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques qui prend en compte à la fois les corridors écologiques, mais également les réservoirs de biodiversité, afin de constituer un outil d'aménagement du territoire de façon durable. Pour définir ces corridors, plusieurs paramètres seront utilisés : l'occupation du sol, la géologie, mais également les données naturalistes, à travers des espèces choisies pour leurs exigences écologiques fortes.

La séquence Eviter-Réduire-Compenser, inscrite dans la loi depuis 1976, vise quant à elle à limiter les perturbations sur l'environnement par les aménagements. Ainsi, en appliquant cette séquence, les aménageurs doivent éviter toute perturbation sur l'environnement. Si des perturbations ne peuvent être évitées, elles doivent être réduites, et si elles ne peuvent être réduites, elles doivent être compensées. Grâce aux inventaires d'habitats, de faune et de flore, il est ainsi possible d'identifier des réservoirs de biodiversité et de répondre au premier principe de cette séquence, en pointant les zones à éviter.



Représentation cartographique des réservoirs de biodiversité en Île-de-France
© Natureparif

Les résultats des inventaires éclairs

Au total, plus de 1200 espèces ont été inventoriées sur Mittainville et La Boissière-Ecole. C'est plus que toutes les années précédentes et également la première fois que nous dépassons les 1000 espèces. Ce résultat est certainement favorisé par des conditions météorologiques excellentes, des milieux naturels riches et variés, mais surtout la présence de naturalistes et de spécialistes toujours plus nombreux. Avec l'aide de l'Opie (Office pour les insectes et leur environnement), 2 postes de lampes à mercure ont ainsi été installés lors de cette édition, pour inventorier les « papillons de nuit », et plus de 125 espèces ont été observées grâce à ces deux dispositifs. Parmi elles, comme attendu, 85% des données sont des Hétérocères. On notera ainsi la présence d'espèces vulnérables et en régression, du fait de la disparition des prairies humides pour le L-noir (*Arctornis l-nigrum*) ou de celle des landes et prairies de massifs forestier pour l'Eborine (*Cybosia mesomella*). On notera également la présence de la Lunaire (*Minucia lunaris*) et de l'Hémithée du Genêt (*Pseudoterpna pruinata*), menacée pour la première et vulnérable pour la seconde, car elles affectionnent les landes sèches en régression. Par ailleurs, la Lunaire était déjà mentionnée en 1991 à La Boissière-Ecole par Philippe Mothiron. La Cidarie à bec (*Euphyia unangulata*), vulnérable, semble quant à elle se cantonner aux clairières des grands massifs. Celui de Rambouillet apparait d'ailleurs comme un de ses bastions en Île-de-France, où elle se rencontre plus facilement. C'est également le cas du Double zéro (*Dicycla oo*), vulnérable et rare. Ces dispositifs lumineux attirent également des



Minucia lunaris © Julien Bottinelli

coléoptères, des diptères et d'autres insectes tels que les éphémères ou encore des Orthoptères comme la Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

Par ailleurs, un habitat particulier, la lande, qui n'avait jamais été prospecté auparavant, a permis cette année de dénombrer des espèces « nouvelles » dans le cadre de cet événement. Cet habitat caractéristique des sols pauvres et acides était autrefois maintenu ouvert grâce au pâturage et au droit de vaine pâture pour les éleveurs de moutons. Désormais, il doit son maintien au défrichement, aux chutes d'arbres (chablis) ou à la déprise agricole, sans quoi il serait remplacé dans un premier temps par des espèces pionnières telles que le bouleau ou les pins, puis une chênaie.

Parmi les espèces qui n'avaient pas encore été observées, on notera le Bec croisé des sapins (*Loxia curvirostra*), qui doit son nom à la forme particulière de son bec, adapté à extraire les pignons des cônes de conifères. Cette espèce d'oiseau a également pour particularité d'être grégaire toute l'année, et de nicher à n'importe quelle période de l'année, pourvu qu'elle ait à sa disposition des fortes fructifications de cônes. Le Hibou moyen-duc (*Asio otus*), n'avait lui aussi pas encore été observé. Plutôt discrète, cette espèce se fera remarquée à l'émancipation des jeunes, plus bruyants. La Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) fait également partie des nouveautés. Elle niche au sol, et ses poussins quittent le nid quelques heures après la naissance. On les dit de ce fait nidifuges. Rare en Île-de-France, on la retrouve quasi-exclusivement dans les grands massifs forestiers tels que Rambouillet et Fontainebleau, où elle niche avant de repartir vers la Scandinavie et la Russie occidentale, même si certains individus provenant de Sibérie et même de Mongolie ont déjà été capturés lors de programmes de bagages. Enfin, une autre espèce dite « froide » a été observée pour la première fois lors de ces inventaires éclairs : la Mésange noire (*Parus ater*), très commune en montagne et associée aux conifères en plaine. En régression depuis le début des années 90, cette espèce souffre vraisemblablement du réchauffement climatique.

Du côté de la flore, ce n'est pas moins de 111 espèces qui ont été observées pour la première fois. Il faut savoir qu'il existe environ 5000 espèces en France, 1500 en Île-de-France (en dehors des espèces cultivées) et que 910 espèces ont déjà été inventoriées durant les inventaires éclairs ! Parmi ces nouvelles espèces, on trouvera un cortège de petits ligneux propres aux sols acides et plutôt secs, où seront présentes la Callune (*Calluna vulgaris*) et la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) ; et plutôt frais à humide pour la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) ou la Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*) – qui n'a d'ailleurs pas été trouvée durant ces inventaires, mais qui pourrait être présente sur le territoire.



Piment royal © Wikicommons Hajotthu



Bec croisé des sapins © Wikicommons E. Wilson

Parmi ces espèces « froides » de milieux humides subsistant en façade atlantique, on trouvera également le Piment royal (*Myrica gale*), autrement appelé Myrte des marais, présent sur les sols acides et pauvres. Cette espèce, désormais protégée en Île-de-France, était autrefois utilisée pour parfumer la bière, à la place du houblon. Elle ne subsiste plus que dans le massif de Rambouillet. Deux nouvelles espèces de fougères ont également été inventoriées, toutes deux affectionnant le même type de milieu précédemment évoqué, sur

sols acides, pauvres et froids : la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), protégée en Île-de-France et la Fougère des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), dont les sporanges sont portés sur des tiges propres, et non sur les feuilles. Très localisée dans la région, elle n'est plus présente que dans les forêts profondes.

Concernant les mammifères, on notera la présence du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), observé pour la première fois lors d'inventaires éclairs. Cette espèce a bénéficié de la conservation du massif de Rambouillet pour les chasses royales, alors que le reste des grandes forêts du bassin parisien étaient essartées. Les populations semblent aujourd'hui bien se porter, même si elles souffrent d'une fragmentation du territoire par les axes routiers. Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) est également présent dans le massif de Rambouillet. L'ONF (Office National des Forêts) a récemment effectué une étude sur cette espèce, pour en apprendre plus sur les colonies présentes dans le massif. On sait désormais que cette espèce fonctionne en métacolnies constituées de femelles, alors que les mâles restent solitaires, et qu'elles occupent un réseau d'arbres extrêmement important. En effet, les femelles sont capables de changer de gîte d'une nuit sur l'autre, formant de nouveaux groupes contenant plusieurs générations. Les Murins de Bechstein trouveront refuge dans des petites cavités, sous des écorces, formant ainsi plein de petits groupes au sein d'une même colonie. Changeant de gîte d'une nuit sur l'autre, les femelles peuvent également chasser avec leurs petits. Pour en apprendre plus sur cette étude, voir les actes des rencontres naturalistes 2014.

Enfin, nous noterons la présence d'une espèce bien particulière qui n'appartient ni au règne animal, ni au règne végétal, ni au règne fongique : la Fleur de tan, ou *Fuligo septica* (cf photo © Etienne Varney). Cette espèce de Myxomycète pluricellulaire fréquente les sous-bois humides, et se développe plus particulièrement sur le tronc des chênes. Elle a la capacité de se déplacer, et utilise des insectes de la famille des *Latridiidae* pour la dispersion de ses spores.



Lors de ces inventaires éclairs, la participation des habitants, particulièrement nombreux à nous avoir ouvert la porte de leur propriété, est également à mettre en avant et à féliciter. C'est pourquoi la restitution a également été orientée vers les propriétés dont l'accès était permis.



Lestes dryas © Benjamin Bricault

173 espèces ont ainsi été observées au Buisson Bréant, dont la Leste dryade (*Lestes dryas*) en photo ci-contre, une espèce de demoiselle classée « En danger » sur la liste rouge régionale, et qui apprécie les mares à assèchement. Cette affinité tient d'une particularité qui la distingue des autres espèces, puisqu'elle hiverne sous forme d'œufs, et a ensuite un développement larvaire de 1,5 à 2 mois. Elle supporte donc aisément les assèchements temporaires, mais a besoin de milieux riches en végétation aquatique puisqu'elle affectionne les eaux claires

stagnantes oligotrophe à mésotrophe.

Le Carabe doré (*Carabus auratus*) a lui aussi été observé. En déclin partout en Île-de-France, cette observation est très intéressante pour les naturalistes.



Le long de la Maltorne, de sa source jusqu'au Passoir, se sont 125 espèces qui ont été observées. Parmi elles, la Zygène des prés (*Zygaena trifolii* – photo ci-dessus © Maxime Zucca), qui est d'ailleurs la seule zygène associée aux milieux humides et dont on sait actuellement très peu de choses, tellement les observations sont rares. Ainsi, elle a été classée en « Données insuffisantes » sur la liste rouge régionale. Cela signifie qu'il est indispensable d'améliorer la connaissance sur cette espèce pour pouvoir lui attribuer un statut de menace. Le Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*) ainsi que la Mélitée du Mélampyre (*Melithea atalia*), tous deux classés « Vulnérables » sur la Liste rouge régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France ont également été observés dans cette zone. Du côté des libellules, se sont le Leste vert (*Lestes virens*) et les Agrions mignon (*Coenagrion scitulum*) et délicat (*Ceriagrion tenellum*) qui ont été observés. Le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) fait lui aussi partie des espèces observées.

Du côté des reptiles, on notera la présence du Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et du Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), dont la photo ci-contre est d'ailleurs celle d'un individu observé durant l'événement. Ce lézard, ovovivipare en réalité, est le seul reptile à être présent à plus de 400 km du cercle polaire. Il est présent de la Bretagne à Sakhaline, et en France, on peut le retrouver jusqu'à 2500 m d'altitude ! Le Lézard des souches ou Lézard agile, quant à lui, ne va pas au delà de la péninsule ibérique et reste rare dans l'Ouest de la France. Il a trouvé refuge dans les Balkans lors de la dernière glaciation.

En aval du Passoir, sur la zone de lande, 81 espèces furent observées, dont la Bruyère à 4 angles (*Erica tetralix*) en photo ci-contre (© Audrey Muratet), la Potentille argentée (*Potentilla argentea*), l'Ornithope délicat (*Ornithopus purpusillus*) ou encore l'Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*). Des Orthoptères, le Gomphocère tacheté (*Myrmeleotettix maculatus*) et le Tétrix forestier (*Tetrix undulata*), ont également répondu présents. Ce milieu, d'ailleurs particulièrement favorable à ce groupe d'espèces, mériterait d'être prospecté à une période plus favorable à l'observation des adultes.



Au sein du Bois de la marche, 4 stations de Leste dryade, cette espèce de demoiselle précédemment évoquée et rare en Île-de-France, ont été trouvées. La Zygène des prés a également été revue, ce qui indique que ces deux espèces sont bien installées dans ce secteur ouest de Rambouillet. Du côté des Rhopalocères, les « papillons de jour », on notera la présence d'une espèce « En danger » dans la région, et de moins en moins présente, du fait de la disparition des milieux ouverts tels que les prairies et les landes dans lesquels elle se reproduit : le Petit Collier argenté (*Boloria selene*). Les deux derniers bastions franciliens qui subsistent de cette espèce sont d'ailleurs les massifs de Rambouillet et de Fontainebleau. Chez les Hétérocères, les « papillons de nuit », c'est en revanche La Veuve (*Atolmis rubricollis*), qui n'est pas passée inaperçue. Déterminante ZNIEFF, c'est-à-dire qu'elle fait partie des espèces pouvant être utilisée pour classer un site en « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique », cette espèce est pourtant peu connue en Île-de-France. Peu de mentions existent à son sujet, et il semblerait que cette migratrice subisse des fluctuations de population très variables.



Un autre insecte à l'allure un peu étrange fut observé dans le Bois de la marche, l'Osmyle à tête jaune (*Osmylus fulvicephalus*) en photo ci-contre (© Julien Bottinelli). Ce petit fourmilion est en forte régression du fait de la pollution des cours d'eau, dans lesquels se développe la larve, et du déclin des forêts alluviales, d'autant plus qu'on ne le retrouve qu'au bord des ruisseaux dont les berges comportent des mousses détrempées en permanence.

Concernant la flore, la Stellaire des sources (*Stellaria alsine*), le Gnaphale des forêts (*Gnaphalium sylvaticus*), la Laïche étoilée (*Carex echinata*) et la Crassule mousse (*Crassula tillaea*), ces deux dernières étant d'ailleurs respectivement classées « Vulnérables » et « Quasi-menacée », ont été observés dans ce bois riche en landes qui méritent une attention particulière pour que la dynamique de leur milieu ne les conduise pas vers un stade forestier.

Dans le Vallon de Mittainville, propriété de la FICIF, qui a d'ailleurs accueilli les tentes des naturalistes, nous avons pu faire la découverte de la richesse faunistique et floristique de deux très belles mares, une en bord de route, et l'autre plus en hauteur dans le coteau. Dans la première, de la Renoncule perlée (*Ranunculus peltatus*) et de la Laïche blanchâtre (*Carex canescens*) furent

observées. Cette dernière espèce est en régression en Île-de-France. Sur les berges de la seconde mare, se sont l'Ajonc nain (*Ulex minor*), espèce déterminante ZNIEFF ainsi que la Menthe pouliot (*Mentha pulegium*) et une fois encore la Leste dryade qui furent observées. L'Ajonc nain possède des feuilles transformées en épine, mais plutôt molles, qui assurent tout de même la photosynthèse. Autrefois volontairement semé dans la région, il était décrit comme « le sainfoin ou la luzerne des terres acides », d'après François Sigaut. Utilisé pour de nombreux usages, il permettait de travailler le métal en combustible pour des feux montant à 800 °C, et été également employé comme légumineuse pour le bétail, même si ses graines sont toxiques. La Menthe pouliot, bien qu'au nom très évocateur du fait de son appartenance à un genre regroupant de nombreuses espèces, dont un certain nombre cultivées pour leurs arômes et leurs propriétés gustatives ou médicinales, est pourtant une espèce classée « En danger » et en régression, dans la région. Son bastion principal reste aujourd'hui le massif de Rambouillet, où elle affectionne les mares à assèchement estival et autres fossés inondables, ainsi que les dépressions de landes humides.



Pie-grièche écorcheur. © Maxime Zucca

De l'autre côté du vallon, dans la carrière, c'est un tout autre milieu que a offert une diversité faunistique et floristique tout aussi variées. Le Lotier maritime (*Lotus maritimus*), l'Orpin paniculé (*Sedum cepaea*) ainsi que la Gesse de Nissole (*Lathyrus nissolia*) d'ailleurs classée « Vulnérable » furent inventoriés. Un oiseau aux habitudes peu communes a également été observé : La Pie-grièche écorcheur. Migratrice hors paire, cette espèce passe l'hiver bien loin de nos contrées, pouvant se rendre jusqu'en Afrique de l'Est ! Affectionnant les buissons épineux, les adultes ont pour habitude d'y nicher et d'empaler leur récolte de chasse, constituée d'insectes principalement, sur les épines de prunelliers et d'aubépine. Ce garde-manger pourra ainsi être utilisé si la nourriture vient à manquer. Enfin, d'autres espèces furent observées le long du vallon. Parmi elles, la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*), une des seules espèces de libellules vues sur l'étang, la Martre (*Martes martes*), qu'on différencie de la Fouine par sa bavette jaune et non blanche, mais aussi pas moins de 8 espèces de chauves-souris, dont la Noctule commune (*Nyctalus noctula*), une espèce arboricole qui hiberne dans les arbres creux en grande colonie, et enfin la Chouette chevêche (*Athene noctula*). Cette dernière a subi un effondrement de ses effectifs durant la révolution verte. En effet, se nourrissant principalement de gros insectes, elle a été très impactée par l'utilisation de DDT. Elle arrive désormais à se maintenir dans les zones de pâturage extensif ou de bocage, et avec les efforts des associations pour maintenir en place les populations existantes (installation de nichoirs, sensibilisation de la population). Par ailleurs, deux autres espèces de chouettes ont été observées lors des inventaires éclairs, la Chouette hulotte (*Strix aluco*) sur La Boissière-Ecole, et l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) sur Mittainville. Cette dernière, très anthropophile, était largement répartie d'après l'atlas de 1985 à 1989. Elle subit cependant un déclin très récent, encore plus important que celui de la chevêche, probablement due à la circulation routière du fait de son mode de chasse. En effet, elle a pour habitude de chasser en volant à seulement quelques mètres au dessus du sol, n'échappant ainsi pas aux voitures lorsqu'elle traverse une route.



Prospection de mare à la tombée de la nuit. © Stéphanie Dardenne

D'autres secteurs des deux communes ont été visités, comme une mare prairiale servant d'abreuvoir pour des génisses, et qui abritent plusieurs espèces d'amphibiens, dont l'impressionnant Triton crêté (*Triturus cristatus*) ou la bruynante Rainette verte (*Hyla arborea*), dont plusieurs mâles chantaient autour de la mare. Le Triton crêté est une espèce inscrite sur la Directive Habitat et il n'est pas le seul « grand triton » à être présent sur le massif de Rambouillet. Ce territoire est effectivement une zone de chevauchement avec une autre espèce proche : le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), avec lequel il peut former un hybride viable : le Triton de Blasius (*Triturus cristatus* x *T. marmoratus*). On retrouve 5 espèces d'urodèles dans le massif de Rambouillet. Cette situation exceptionnelle est due au fait que l'Île-de-France se situe à un carrefour de limites d'aires de répartition.

Une plante classée « En danger » sur la Liste rouge régionale des plantes vasculaires a également été observée : l'Œnanthe fistuleuse (*Oenanthe aquatica*), mais également des insectes, dont la Ranatre (*Ranatra linearis*), un « phasme aquatique » qui fait partie du groupe des punaises, qui s'observe dans l'eau, à proximité des berges, où elle profitera de la végétation aquatique pour se cacher et remonter à la surface facilement afin de respirer. En effet, la Ranatre peut non seulement sortir à la surface de l'eau, mais également voler ! Pour ce faire, elle restera immobile quelques instants sur la végétation, le temps de sécher, puis déploiera ses ailes à la recherche d'une nouvelle mare où se nourrir et se reproduire. En synthèse, cette mare prairiale est très favorable au développement d'une faune et d'une flore riche et particulière. L'action de piétinement des vaches permet d'adoucir les berges, sans qu'il y ait pour autant de surpâturage. En parallèle, le centre de la mare est suffisamment profond pour offrir aux espèces qui, comme le Triton crêté, ont besoin d'une bonne profondeur.

On notera la présence d'Oreillards gris (*Plecotus austriacus*) dans l'église de Mittainville. Plusieurs bâtiments ont été prospectés pour chercher des traces de présence de chauves-souris, mais seule cette église nous a révélé ses secrets, puisque trois individus y ont été observés.

Pour finir, un milieu particulièrement riche fut prospecté pendant ces inventaires éclairs : la prairie humide de la Grenouillère. Classée en ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique), cette prairie n'avait pourtant pas été inventoriée récemment. 11 espèces de plantes menacées y ont été retrouvées, dont 3 en « Danger critique d'extinction » : la Laïche blonde (*Carex hostiana*), la Potentille des marais (*Comarum palustre*) et la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*) ; 4 classées « En Danger » : la Laïche puce (*Carex pulicaris*) et le Mouron délicat (*Lysimachia tenella*), la Valériane dioïque (*Valeriana dioica*) ainsi que l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) et 4 espèces dites « Vulnérables » : la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*), le Cirse des prés (*Cirsium dissectum*), l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) et le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*).

Concernant les insectes, la Zygène des prés, le Nacré de la Sanguisorbe et le Criquet ensanglanté ont été revus, mais également la Sésie du Pommier (*Synanthedon myopaeformis*) un petit Lépidoptère qui ressemble aux guêpes. Face à l'intérêt de ce site pour les insectes, un entomologue est repassé quelques mois plus tard pour y inventorier les Orthoptères à une période plus favorable. Il a ainsi reconnu que cette prairie recouvrait probablement la plus grosse population de Criquet palustre (*Chorthippus montanus*).



Sésie du pommier. © André Lantz